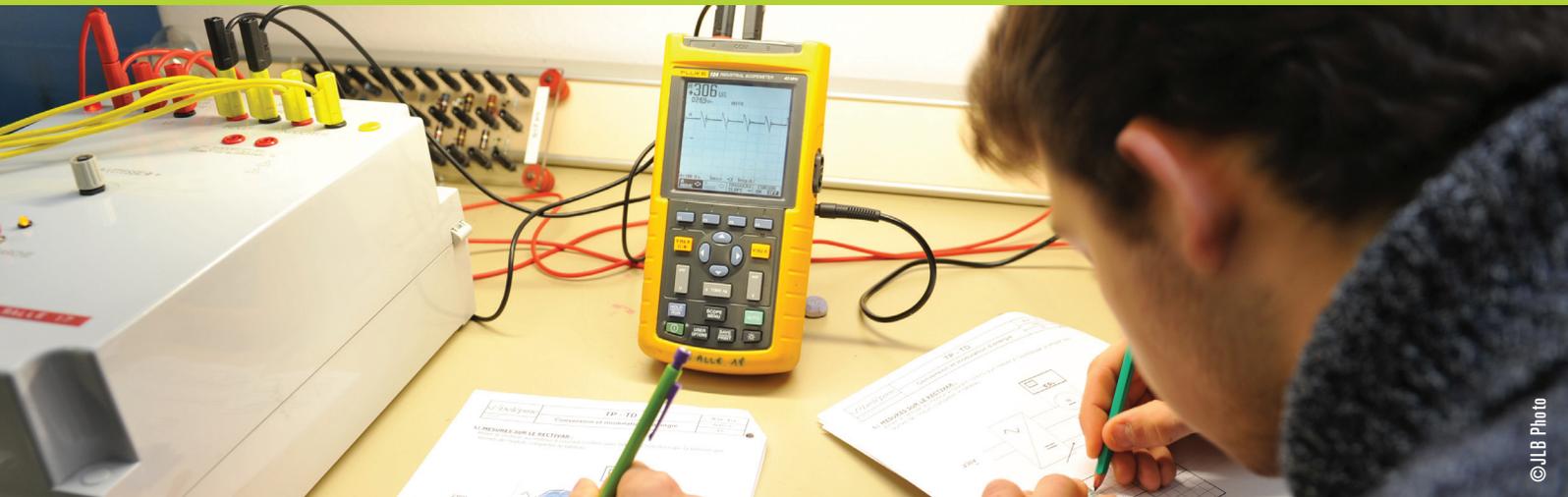


Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés



➔ Devenez un(e) électrotechnicien(ne) chargé(e) de la réalisation, de la mise en service et de la maintenance des installations électriques et des réseaux.

Perspectives professionnelles : électricien(ne), électrotechnicien(ne), artisan électricien(ne), installateur(trice) électricien(ne), installateur(trice) domotique, technicien(ne) câbleur(se) réseau informatique, technicien(ne) fibre optique - réseau - cuivre, monteur(se) électricien(ne), tableautier(re), intégrateur(trice) électricien(ne), technicien(ne) de maintenance, de dépannage.

Préparation, réalisation, mise en service, maintenance, communication dans les secteurs d'activité : réseaux (production, stockage, connexion des réseaux, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique), infrastructures (aménagement routiers, urbains, des transports, réseaux de communications...) quartiers, les zones d'activité, les éco-quartiers connectés, bâtiments résidentiels, tertiaires, industriels (domotique, VDI, automatismes, Équipements techniques...), industrie (distribution et gestion de l'énergie liées aux procédés, équipements industriels, industries connectées et cyber-sécurisées), systèmes énergétiques autonomes et embarqués.

Poursuite des études : BTS Électrotechnique ou DUT.

Programme : 35 heures de cours par semaine.

Matières techniques et ateliers :

- Électrotechnique,
- Prévention, santé, environnement,
- Mise en service / Maintenance,
- Préparation d'une opération,
- Travaux pratiques / Travaux dirigés.

Matières générales :

- Mathématiques,
- Sciences physiques / Chimie,
- Français,
- Histoire-géographie / Éducation civique et morale,
- Anglais,
- Économie et gestion
- EPS,
- Éducation artistique.

Niveau : IV

Durée :

3 ans (ou 2 ans par équivalence pour les titulaires d'un diplôme de niveau V dans la spécialité comme le CAP PROELEC ou le BEP des métiers de l'électrotechnique)

Nombre d'heures de formation :

16 semaines pour 560 heures par an.

Rythme de l'alternance :

1 semaine au CFA / 1 semaine en entreprise.

Conditions d'inscription :

Être âgé(e) de 16 à 30 ans*.

*15 ans sous certaines conditions, prolongation de 26 à 30 ans accordée par la Région IDF.

Modalités d'admission :

- Dossier scolaire.
- Tests écrits :
 - BAC en 3 ans : français, mathématiques, logique.
 - BAC en 2 ans : français, mathématiques, technologie, électrotechnique et anglais).
- Entretien de motivation.



Objectifs : acquérir des compétences professionnelles liées au métier d'électricien, depuis le point de livraison de l'énergie jusqu'aux applications terminales de conversion de l'énergie.

Un contexte professionnel :

entreprises artisanales et industrielles, collectivités et administrations.

Des travaux :

- En chantiers neufs ou de rénovation.
- De mise en service.
- De maintenance.
- De conseil.

Des tâches :

- Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser ou le constituer en cas d'opérations simples.
- Rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution.
- Vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations.
- Répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants.
- Organiser le poste de travail.
- Implanter, poser, installer les matériels électriques.
- Câbler, raccorder les matériels électriques.
- Gérer les activités de son équipe.
- Coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants.
- Mener son activité de manière éco-responsable.
- Réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation.
- Participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation.
- Réaliser une opération de maintenance préventive.
- Réaliser une opération de dépannage.
- Participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation.
- Échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe.
- Conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration.



mise à jour septembre 2017

